

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES

SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Faire une chose nette, carrée, définitive, déterminée et positive, est paraît-il ce qu'il y a de plus malaisé au monde pour une assemblée de législateurs.

Ce malheureux service obligatoire qui devait être l'essence, le suc, la moëlle de la nouvelle loi sur l'armée ;

Ce service obligatoire que tout le monde accepte en principe, que le duc d'Audiffret Pasquier faisait acclamer il y a six semaines comme une école de régénération patriotique ;

Ce service obligatoire qui est le plus sacré des impôts, l'impôt du sang, — se voit écorné, ébréché, mutilé, de jour en jour par les exceptions, les réticences, les exemptions, les sursis d'appel, etc ;

Il se décompose, il s'égrène, il s'en va en miettes, encore un ou deux articles 20 ou 23, et le service obligatoire aura vécu, — on ne le trouvera nulle part.

C'est la vieille histoire du chirurgien qui après avoir écharcuté son malade de la belle façon se voyait demander par son interne : quel morceau faut-il remettre dans le lit ?

Nous aussi nous pourrions demander à l'Assemblée : quel morceau de votre loi consacre le service obligatoire ?

Lorsque cette loi aura passé dans le laminoir des *si*, des *cas*, des *pourtant*, des *cependant*, et des *néanmoins* dont elle se trouve hérissée, sincèrement qu'en restera-t-il ?

Voyons, comptons sur nos doigts.
Engagements volontaires d'un an pour

les jeunes gens qui se destinent aux professions dites libérales : — et d'une ;

Exemption pour les jeunes gens qui contractent des engagements décennaires avec l'université : et de deux ;

Exemption pour les professeurs des institutions nationales et des sourds-muets : et de trois ;

Exemption pour les élèves de l'école dite des jeunes langues et les élèves pensionnaires de l'école des Chartes : et de quatre ;

Exemption pour les membres et novices des écoles congréganistes : et de cinq ;

Exemption pour les élèves ecclésiastiques qui se consacrent aux cultes salariés par l'Etat : et de six ;

Exemption ou sursis d'appel à raison de 4 p. 100 pour les jeunes gens qui justifient être nécessaires à la culture du domaine de leurs parents ou à l'exploitation de leur industrie : et de sept ;

Enfin, exemption pour les individus condamnés par la justice criminelle : et de huit ;

Et nous en oublions peut-être, et nous ne parlons ni des soutiens de familles, ni des fils aînés de veuves fortunées ou non.

Et on appelle cela le service obligatoire ? Un enfant comprendrait que ces cas multipliés d'exemptions deviendront un champ d'intrigues, de compétitions, de luttes et d'animosités ; ce sera une course au clocher, une presse, une bousculade vers ces portes de sortie ménagées sournoisement à l'angle de chaque article.

Chaque défaillance, chaque lâcheté, chaque égoïsme s'y précipitera pour s'échapper coûte que coûte.

Les paysans qui n'aurent pu faire admettre leurs fils dans les 4 0/0 de l'article 23, les pousseront dans les séminaires ou dans les écoles des frères, encombrant ainsi nos villes et nos villages, de prêtres et de congréganistes dont l'unique vocation est de ne pas se faire soldats, et qui grossiront ensuite le contingent des immoralités religieuses et des attentats à la pudeur.

Il se trouvera même des coquins qui aimeront mieux voler et passer six mois dans une maison centrale que cinq ans sous les drapeaux.

La nature humaine est malheureusement affligée de couardises, de vices et de dégradations intimes auxquels des législateurs tant soit peu moralistes ne devraient jamais laisser une pareille prime.

Comment, les gredins seraient exemptés de droit du service militaire, ils auraient ce rare avantage de troquer quelques mois de prison contre plusieurs années de régiment pendant lesquelles les honnêtes gens subiraient la dure existence du soldat et se plieraient aux exigences de la discipline.

Mais c'est tout bénéfice pour les gredins. L'armée ne doit pas être une succursale du bagne, s'est écrié un général dans un mouvement de lyrisme.

Sans doute, et personne n'est plus jaloux que nous de l'honorabilité qui doit s'attacher au noble métier de servir son pays ;

Seulement, n'existe-t-il pas certains services où les repris de justice pourraient être utilisés sans souiller de leur contact leurs camarades honnêtes ?

Les travaux manuels, les routes, les

constructions de tous genres, — n'y a-t-il pas dans cette voie un exutoire tout trouvé pour les membres tarés de la jeunesse française ?

Si on le voulait bien, avec un peu de logique et de réflexion, personne en France n'échapperait à cette obligation de service qui doit être la règle inflexible imposée à toutes les défaillances et à toutes les lâchetés.

L'organisation militaire comporte une multiplicité et une variété d'emplois où chacun peut trouver place, même les impotents, même les infirmes, même les boiteux, les borgnes, les bancals ou les bossus.

L'habillement, la chaussure, la nourriture, les bureaux, les ambulances : — les occupations ne manquent pas, et il n'est pas indispensable d'être taillé en Hercule pour coudre un pantalon ou de pouvoir faire dix kilomètres à l'heure pour confectionner une addition ou faire un pansement.

Oui, si on le voulait bien, mais voilà, on ne le veut pas !

M. Thiers, qui fait le désintéressé et joue au renoncement de ses convictions, est plus que jamais attaché, figé, colé à sa loi de 1832.

Adroit compère et rusé matois dans toutes ces intrigues, ces manipulations, ces travaux souterrains de Commissions, glissant, insinuant, persuasif, — sous couleur de se rallier au principe du service obligatoire, ce petit bonhomme routinier et tétu l'a entouré de telles broussailles, l'a enchevêtré dans une telle complication de mailles et de réseaux que l'infortuné principe ne peut remuer ni pied, ni patte.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'Histoire et de Géographie contemporaines.

Depuis moins de deux ans, nous avons vécu l'espace de deux siècles.

A aucune époque de notre histoire, les événements, les catastrophes, les désastres ne se sont accumulés avec autant de rapidité, de surprise et de fièvre.

A tel point que, pour les gens qui n'en ont pas fait une étude spéciale, il est presque impossible de se reconnaître au milieu de cette confusion de faits, d'hommes et de choses.

L'aventure d'aujourd'hui a fait oublier l'événement d'hier, l'homme célèbre de cette semaine a rejeté dans l'ombre la réputation de samedi dernier, il y a encombrement à la porte du cerveau et la mémoire se refuse à retenir, à enregistrer et à étiqueter la foule innombrable de noms, de dates et de faits qui la sollicitent.

Dans le but de débrouiller cet enchevêtrement de jeter quelque lumière au milieu de ce chaos, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de publier un petit dictionnaire d'histoire et de géographie contemporaines où chaque événement, chaque homme, chaque ville, chaque nom célèbre, chaque mot connu viendrait prendre place à leur rang alphabétique : le seul ordre qui n'ait pas encore fait l'objet d'une révolution.

Accompagnés d'un commentaire aussi abrégé que possible, les personnages et les événements de ces derniers temps défilent devant les lecteurs

avec leur physionomie exacte, leur signification précise, et si notre dictionnaire sert à apprendre quelque chose ou à ne pas tout oublier, nous n'aurons pas absolument perdu notre temps.

A.

Abnégation, s. f. — Très peu employé dans la pratique. Se prononce quelquefois dans les discours, mais on ne le rencontre pas ailleurs.

Abrogation, s. f. — Action d'annuler une loi, soit en totalité, soit en partie. Exercice favori des gouvernements nouveaux et des législateurs qui succèdent à d'autres.

Les abrogations sont toujours très nombreuses, ce qui tendrait à prouver la mauvaise qualité ou la confection défectueuse de la plupart des lois auxquelles nous obéissons.

Il serait trop long d'indiquer à cette place toutes les lois ou articles de lois abrogés depuis le mois de juillet 1870 : ces abrogations figureront à leur rang spécial.

Mentionnons toutefois à titre de curiosité et d'exception une loi qui n'a jamais été abrogée : la loi du plus fort.

Absinthe, s. f. — Liqueur verte qui a joué un rôle néfaste dans nos désastres militaires par suite de l'abus qu'en ont fait les soldats et de l'insuffisance de l'intelligence d'un trop grand nombre d'officiers français qui en faisaient un usage immodéré.

Pour plusieurs de ces messieurs, l'instruction, l'étude, la stratégie et la géographie étaient remplacées par l'absinthe le matin et l'absinthe le soir.

En punition de ses méfaits, l'absinthe a été frappée d'un impôt considérable qui l'oblige à contribuer à la réparation des désastres auxquels elle n'est pas étrangère.

Sa puissance en a été ébranlée, mais non complètement détruite. Si un certain nombre d'officiers français ne

prennent plus l'absinthe le matin, ils la prennent toujours le soir.

Abstention, s. f. — Système politique à l'usage des gens ennemis du dérangement et qu'éfraye la fatigue de porter un bulletin de vote.

L'abstention qui témoigne évidemment d'un certain trouble ou du moins d'une faiblesse accentuée dans les facultés mentales du sujet, a fait depuis deux ans des progrès excessivement rapides.

De maladie l'abstention a dégénéré en épidémie.

On a vu dans plusieurs villes des exemples frappants de cette contagion dont le principal inconvénient est de laisser les malheureux qui en sont atteints à la merci des empiriques, des charlatans et des farceurs de tout genre.

Abstentionnistes, s. m. — Secte des individus qui pratiquent l'abstention.

Les abstentionnistes qui se comptent par milliers ont érigé en principe que le meilleur système pour avancer était de ne pas faire un pas, que le moyen infallible d'éviter la chute d'une cheminée était de se mettre dessous, qu'enfin la vraie manière de faire de la politique sérieuse était de rester chez soi.

Le signe particulier et caractéristique de la grande secte des abstentionnistes est qu'ils crient plus fort que tous les autres, qu'ils poussent des lamentations plus déchirantes que leurs voisins, quand la cheminée les écrase et quand la politique tombe dans le gâchis.

Académie. — Compagnie de quarante hommes de lettres où on ne reçoit que des hommes politiques. Bornée à ces deux dernières années l'histoire de l'Académie peut se résumer en deux mots ou plutôt en deux noms : 1870 : — *Emile Ollivier*. 1872 : — *Duc d'Aumale*.

Achille. — Nom d'un héros d'Homère célèbre par sa bravoure, et prénom du maréchal Bazaine. (Voyez ce nom.)

Acclamations, s. f. — Façon d'exprimer l'enthousiasme, dont on a beaucoup abusé et qu'on a

même essayé d'ériger en système politique : le vote par acclamations.

Ce genre de vote n'est plus une question de voix, c'est une question de gosier.

La victoire est à celui qui crie le plus fort.

Il est inutile d'insister beaucoup sur les inconvénients sérieux de ce mode d'élection qui n'exige d'autres capacités qu'une capacité de poumons et de larynx.

L'acclamation peut se produire aisément par cinquante individus doués de cordes vocales solides, et dirigés avec ensemble.

Le candidat grimpe sur un balcon, sur une estrade ou sur un tonneau, et les cinquante partisans vocifèrent : Vive Macbin !

Peu importe qu'à côté de ces cinquante brailards se trouvent dix mille gens tranquilles qui ne disent rien : tant pis pour eux. L'élection est consommée.

L'acclamation peut s'appliquer également à la justice, à l'administration, aux finances, et à tous les actes quelconques d'un gouvernement.

Parmi les exemples nombreux de la politique d'acclamation, nous citerons :

L'élection du citoyen Métra comme général en chef de la garde nationale de Lyon : cent soixante-dix choristes.

La nomination du « général » Cluseret comme généralissime de toutes les forces du Midi : quatre-vingts aboyeurs dont un russe, le sieur Bakounine, et plusieurs agents bonapartistes : les sieurs Albert Richard et Bastelica.

L'assassinat du commandant Arnaud : conseil de guerre nommé par les acclamations de soixante misérables parmi lesquels huit ou dix gamins et autant de mégères.

Assassinat des généraux Leconte et Clément Thomas : acclamations de trente gardes nationaux ivres.

L'acclamation substituée au gouvernement de la

Sila durée du service actif est maintenue à cinq ans, ce sera le dernier coup, l'inégalité deviendra plus frappante, plus inique et plus révoltante que jamais.

Exemption complète et gratuite pour les uns.

Six mois pour les autres.

Un an pour ceux-ci.

Sursis d'appel pour ceux-là.

Cinq ans pour les derniers.

Tel est le tableau disparate et bizarre que nous présentera une loi qui a la prétention d'être une loi de justice et d'égalité, une loi de service obligatoire.

Cette nation armée que demandent tous les esprits libéraux et patriotes, deviendra tout simplement l'armée permanente d'autrefois avec ses exceptions, ses intrigues, ses corruptions et ses abus.

Nous aurons fait deux révolutions, à savoir trois guerres civiles, supporté la dictature d'un aventurier méprisable, succombé sous les désastres répétés d'une invasion barbare....

Et ces terribles leçons nous auront servi à quoi ? à reculer de quarante ans, à reprendre notre petit train-train, notre petit trot de curé de 1832 !!

O Dieu des armées, vous qu'on invoque si souvent à droite de l'Assemblée, mais qui répondez si peu ;

O Dieu des armées, de grâce écoutez les prières de nos législateurs en détresse, daignez descendre sur eux, éclairer leur intelligence, dissiper les ténèbres qui obscurcissent leurs cerveaux ;

Ne les laissez pas patauger plus longtemps dans l'ornière où ils s'embarquent ;

O Dieu des armées, vous qui devez connaître le secret d'une bonne organisation militaire, vous qui ignorez pas ce que c'est que le service obligatoire, vous qui êtes plus habile que M. Thiers, meilleur général que M. de Cissey, plus logique que M. de Chasseloup-Laubat et plus sérieux que le général du Temple, n'abandonnez pas vos filées dans l'embaras, délivrez-nous de leurs erreurs, et ne nous laissez pas succomber sous le poids de leurs conséquences et de leurs maladresses !

Jacques BARBIER

La discipline

Suivant une locution familière, le colonel Denfert a « mis cuire » lorsqu'il a prononcé son discours un peu entortillé sur la discipline militaire.

Sans parler de l'algare du vieux bonhomme qui « s'appelle modestement Changarnier » de toutes parts se sont élevées des clameurs indi-

gnées, et les feuilles monarchistes ont fait feu de leurs six colonnes contre un officier qui se permettait de penser que l'obéissance passive n'était pas le dernier mot, l'idéal d'une réorganisation militaire.

Il s'en est fallu de très-peu que le défenseur de Belfort ne fût traité publiquement de pétroleur, et en cherchant bien on trouverait probablement l'épithète déposée dans quelque coin d'une correspondance St-Chéron.

Et cependant nous ne voyons pas qu'il y eût de quoi tant s'exclamer à propos d'une opinion aussi raisonnable, qui consiste simplement à substituer autant que possible l'autorité morale du chef à son autorité effective.

Aucun homme sensé ne peut songer à détruire la discipline dans l'armée, à supprimer l'obéissance du soldat envers son chef, à convertir le pioquin en une bayonnette intelligente qui tournera tête à droite si on lui commande tête à gauche, et qui entamera une longue discussion avec son caporal avant d'aller relever son camarade de faction.

Seulement, il existe plusieurs manières d'imposer l'obéissance aux soldats :

D'abord la fusillade, Ensuite la schlague et les coups de canne, Après, la prison, la salle de police, etc., Enfin l'autorité morale.

Quel est le meilleur, le plus efficace de ces divers moyens ?

Physiquement, brutalement, c'est la fusillade, puisqu'elle inspire la crainte la plus forte.

Philosophiquement, intellectuellement, c'est l'autorité morale qui s'appuie non sur une crainte passagère, momentanée et matérielle, telle que peuvent la ressentir les animaux, mais sur une influence raisonnée, réfléchie, logique, telle qu'on doit l'attendre d'un être pensant et intelligent.

Est-ce donc une grande faute, une erreur grossière, une opinion pendable de chercher à obtenir la discipline par ce dernier moyen plutôt que par le premier ?

Est-ce donc une sottise monstrueuse que de s'efforcer d'élever le sentiment des responsabilités et des devoirs au-dessus du niveau de la brute qui ne s'aperçoit que des sensations physiques ou de l'animal qui tremble devant une canne ou une cravache ?

Quand on supprime la schlague et le bâton dans l'armée française comme attentatoires à la dignité humaine, il se rencontra certainement quelque Changarnier pour crier à l'abomination de la désolation, pour soutenir que sans le bâton l'armée était perdue, l'autorité hiérarchique compromise, la discipline ruinée.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de supprimer complètement les peines édictées par le code militaire, d'enlever à la discipline une sanction nécessaire et indispensable, il s'agit simplement d'accentuer l'autorité morale du chef sur ses soldats, d'arriver à ce qu'il soit obéi et respecté non parce qu'il a le droit d'infliger quinze jours de salle de police — mais simplement parce qu'il est digne de respect et d'obéissance.

Toute la question est là, et il faut être singulièrement Changarnier pour prétendre que cette théorie est une théorie destructive de la discipline militaire.

Il est indiscutable au contraire que plus l'obéissance passive disparaît devant l'obéissance raisonnée, logique et consciente, plus la discipline militaire approchera de la perfection.

L'officier qui panit le plus dans un régiment est-il le plus respecté et le plus obéi ?

Consultez le premier troupien venu et il vous répondra : non.

Combien de fois, au contraire, n'avons-nous pas entendu dire à Dumanet, parlant de son capitaine ou de son colonel : Celui-là nous le suivrions au diable !

Pourquoi ? Parce que Dumanet le connaît brave, habile, capable, parce qu'il exerce sur ses hommes cette autorité morale cent fois plus puissante et plus efficace que toutes les salles de police du monde, cette autorité morale qui est l'opposée de l'obéissance passive.

Maintenant, pour arriver à cet ascendant intellectuel dégagé de tout sentiment de frayeur vulgaire, pour obtenir cette confiance du soldat dans son chef, il faut que le soldat sente chez ce chef non pas seulement une supériorité hiérarchique, non pas une supériorité de galons ou d'épaulettes, mais une supériorité réelle et positive.

On ne se doute pas assez de la somme de considération, de respect et d'obéissance qu'on peut obtenir sans gros mots, sans jurons, sans punitions, grâce à cette simple réflexion inspirée à un subordonné : Il en sait plus long que moi !

Qu'on ne l'oublie pas, l'obéissance est une question d'officiers plutôt qu'une question de soldats, la discipline une question d'ascendant moral plutôt qu'une question de salle de police.

Le soldat obéira toujours au chef qu'il croira capable de le bien conduire, il lui obéira avec une soumission, un empressément qu'on demanderait vainement aux sévérités les plus rigoureuses des lois martiales.

Certes, depuis cette dernière guerre, la discipline militaire a reçu de sérieuses atteintes, mais savez-vous qui lui a porté les plus rudes coups ?

Ce sont les guerriers d'antichambre qui conduisaient nos régiments à des boucheries inutiles.

Ce sont les généraux qui se sauvaient à Forbach, qui capitulaient à Sedan, qui livraient Metz, qui étaient devant l'armée stupéfaite et indignée le spectacle de leurs incuries et de leurs couardises.

Ce sont ces ânes conduisant des lions, tels qu'on les représentait dans les caricatures prussiennes.

Voilà les plus dangereux ennemis de la discipline militaire : ils se nomment Lebœuf, Frossard, Bazaine, etc., et le « modeste » Changarnier aura raison de les interpellier et de les menacer du poing.

Quant aux trop rares officiers qui ont su conserver quelque prestige à notre drapeau, préserver l'honneur français d'une dernière honte, au lieu de les accuser, et de les huer, il faut les saluer, les saluer très-bas, car si le sentiment de la discipline et de l'obéissance existe encore dans l'armée, c'est à eux qu'on le doit à eux dont la conduite et les actes persuadent encore aux soldats qu'ils n'ont pas à leur tête que des imbéciles ou des traitres.

Les reporters parisiens

Lyon a eu le privilège cette semaine de fournir une abondante copie aux journaux parisiens qui, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, nous ont expédié bon nombre de leurs reporters ordinaires.

Malheureusement, les feuilles de la capitale ont généralement peu de chance avec notre ville, sous le rapport des informations. On se souvient encore

des étonnantes nouvelles enregistrées l'an passé à notre sujet par le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Paris-Journal* et autres : les émeutes quotidiennes, la guerre civile en permanence, le sa-g à pleine rue, le général Bourbaki coupant les routes pour arrêter les bandes du Midi, etc.

Cette fois, les informations de nos confrères sont tout aussi exactes, quoique moins effrayantes.

Décidément, le climat de Lyon ne vaut rien aux rédacteurs parisiens et leur vue se trouble en débarquant ici, à moins que le souvenir des émeutes de septembre dernier ne les émeuve encore au point de transporter leur imagination dans des mondes inconnus.

Les reporters du *Figaro* et de l'*Eclair*, par exemple, télégraphient gravement le 1^{er} juin qu'une partie du local affecté à l'Exposition est sous l'eau.

Le lendemain, ces messieurs télégraphient non moins gravement que les galeries de l'Exposition sont vides et que les visiteurs ont complètement fait défaut.

Dam ! puisque l'Exposition est sous l'eau d'après eux !

La vérité est que jamais aucune partie du local de l'Exposition n'a été sous l'eau, et que les visiteurs ont été dimanche aussi et plus nombreux qu'on pouvait l'espérer dans l'état de non-achèvement des installations de l'Exposition.

Et voyez un peu comme M. d'Annay, le rédacteur du *Figaro* est malheureux : il n'a rien vu ni dans le palais de l'Exposition ni dans le Parc, — ou presque rien, — il est sorti navré ; et cependant il y a plus de quinze jours, le correspondant du même *Figaro* à Lyon, annonçait que la galerie des tissus était complètement achevée et que les soieries de Zurich et de Crefeld luttaient de richesse avec les nôtres.

Il y a quinze jours, un rédacteur du *Figaro* admire des tissus qui n'existent pas encore et dimanche M. d'Annay ne voit ni tissus ni rien, sinon dans le Parc, sous les grands arbres, au bord des gais ruisseaux, les enfants qui jouent sous les yeux de leur mère, les petits moutons qui paissent, les biches qui courent, les ours qui gambadent, les oiseaux qui gazouillent, les fleurs qui s'épanouissent.

On n'est pas plus poétique.

Mais la palme de la chronique lyonnaise appartient au *Gaulois*. L'article signé *Petit patapon* est à lire en entier, — à encadrer au besoin.

Nous allons nous permettre de le déflorer au profit de ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas goûté de ce morcelet délicat.

Le reporter de M. Tarbé a assisté à la première de la *Chatte blanche*. Il y a vu M. Pascal, trois généraux de division, des officiers en masse ; — mais il regrette l'absence de cette solennité de M. Barodet-Tricoche et de M. Chaverot-Cacolet.

Par exemple, écrit-il « la coterie lyonnaise a envoyé une rude députation. »

Seulement, *Petitpatapon* regrette d'avoir à constater que ce lot de pouliches est assez médiocre, et qu'elles sont en général âgées, laides, peintes et mal mises.

Que voulez-vous, M. *Petitpatapon*, nous autres provinciaux, nous sommes si arriérés et nous n'avons pas comme les Parisiens le bonheur d'avoir des lots de pouliches jeunes, jolies, bien mises et pas peintes du tout.

Cependant, *Petitpatapon* daigne faire une exception en faveur d'une splendide créature, la *Rothschild des dames du demi-monde lyonnais*, que nous croyons superflus de nommer.

Suivent des appréciations sur les artistes de la *Chatte blanche* où le lyrisme coule à pleins bords. Céline Montaland est idéalement belle et fait merveille comme les chassesports. L'*Emeraude* s'ap-

nation, le gouvernement de la foule : c'est la forme la plus désastreuse du jacobinisme.

Aquittement. — Acte par lequel un tribunal ou un jury reconnaissent l'innocence d'un accusé.

Les acquittements les plus célèbres de ces derniers temps sont l'acquiescement de l'ancien président Janvier de la Motte (voir ce nom), par la cour d'assises de la Seine-Inférieure ;

Les acquittements successifs de onze journaux accusés d'outrages et d'injures envers l'Assemblée nationale.

Ces acquittements prononcés par onze jurys différents, siégeant dans onze villes diverses, ont vivement impressionné l'Assemblée en lui démontrant qu'elle ne jouit pas dans le pays d'une considération excessive et d'une affection à toute épreuve.

Aussi, pour parer à de semblables mésaventures, le député Ducrot (voir ce nom), qui est aussi général, a-t-il déposé une proposition de loi tendant à faire juger par l'Assemblée elle-même les journaux où elle se trouverait malmenés.

Au moyen de cette loi commode, l'Assemblée instituée juge et partie ne pouvait manquer de condamner convenablement les critiques qui lui déplairaient et les appréciations qui lui seraient désagréables.

Grâce à une dernière lueur de libéralisme, d'équité et de bon sens, la tactique enfantine du général Ducrot qui est aussi député, a été repoussée par la majorité, et le député Ducrot qui est aussi général, est revenu non victorieux mais toujours vivant.

Acter. — Métal avec lequel sont fabriqués les canons prussiens.

Les canons d'acier produits à l'Exposition universelle de 1867 furent rejetés par le jury d'examen dans le dernier rang des armes de guerre.

On les déclara défectueux comme matière, mau-

vais comme usage, insuffisants comme portée, incapables de résister à un tir fréquent et rapide.

La France vient de servir de cible aux canons d'acier.

Qu'en pense aujourd'hui le jury d'examen ?

Adam. — Nom du premier homme. *Adam* (*Edmond*). — Nom du premier député de la Seine par ordre de l'alphabet.

Adolphe. — Prénom de l'homme illustre qui (voir Thiers).

Admiration, s. f. — Sentiment d'estime et de considération qu'un ou plusieurs hommes professent l'un pour l'autre ou les uns pour les autres.

L'admiration a donné lieu à la création d'une association importante connue sous le nom de : *Société d'admiration mutuelle*.

La Société d'admiration mutuelle a pour but de se pâmer du soir au matin devant le talent, le courage, la sagesse, la science, l'esprit, les vertus, le génie de tous les membres de la dite société.

Le vocabulaire de l'admiration mutuelle se compose exclusivement d'adjectifs laudatifs, tels que : grand, célèbre, illustre, glorieux, magnanime, etc.

Il est interdit aux membres de la société de se rencontrer sans se saluer jusqu'à terre, sans se baiser les mains et même les bourses.

Grâce à ces occupations agréables qui s'adressent à la corde la plus sensible et la plus vibrante de l'organisation humaine : la vanité, — la société d'admiration mutuelle compte un nombre incroyable d'adhérents, de fervents et de fidèles dans toutes les classes du monde : armées, magistrature, poétique, finances, etc.

Malgré ses apparences inoffensives, la société d'admiration mutuelle est une des plus nuisibles, des plus mal-saines, des plus pernicieuses associations qui existent.

Pire que l'Internationale, pire que le jésuitisme, la société d'admiration mutuelle fait école de démo-

ralisation, d'affaiblissement d'abâtardissement.

Ses sourires, ses fadeurs, ses sucreries, ses coups de chapeau, ses génuflexions, ses banalités complimentaires, ses éloges à deux sous le tas, sont une cause de ruine et d'abaissement pour toute virilité de l'âme, toute dignité du caractère, toute élévation de l'intelligence.

La société d'admiration mutuelle offre en prime ses fl groneries à l'incapacité, à l'ignorance et à la sottise.

C'est à l'admiration mutuelle que nous devons nos généraux de cirque, nos magistrats fruits secs, nos orateurs de carton, nos poètes d'antichambre, nos diplomates d'opéra-bouffe et nos savants en baudruche.

La régénération de la France ne commencera réellement que lorsqu'on aura l'énergie d'édicter cette loi nécessaire :

« La société d'admiration mutuelle est dissoute. »

Tout homme qui travaillerait à reconstituer cette association funeste sera condamné à mort.

Mais hélas, comment y arriver ?

Le mal est plus profond qu'on ne pense.

Quel est celui d'entre nous qui ne fait pas plus ou moins partie de la société d'admiration mutuelle ?

Administration, s. f. — Puissance occulte presque aussi nuisible que la société d'admiration mutuelle.

L'administration constitue un vaste engrenage dans lequel passent toutes les affaires du pays, au risque de s'y brayer.

Semblables à ces rouages gigantesques, à ces laminoirs énormes dans lesquels il ne faut pas laisser engager le coin de son mouchoir ou le bout de sa manche sous peine de se voir attiré, entraîné et dévoré tout entier, l'administration se meut, impassible dans la toute puissance de ses errements et de sa routine, sans que le plus petit papier échappe à l'occlusion de ses rouages compliqués.

Quelques hommes courageux, quelques esprits

hardis et aventureux ont voulu réformer cette lourde machine, simplifier quelques mouvements, en supprimer d'autres : n'y touchez pas, se sont écriés de toutes parts les gens timides, vous allez tout faire éclater !

Et l'administration continue à fonctionner, répandant des torrents de paperasses sur ses obscurs blasphemateurs.

Aérostat. — Appareil aérien vulgairement connu sous le nom de ballon, qui a remplacé pendant le siège de Paris les moyens de locomotion et de communication usités.

Tout à tour, train-express, wagons-poste, fils télégraphiques ou char de l'Etat, l'aérostat a transporté des fonctionnaires, des lettres, des dépêches et des ministres.

Livré au caprice des vents et des orages, l'aérostat débarquait ses voyageurs sur un toit, déposait ses lettres sur un arbre, confiait ses dépêches à un clocher, et descendait ses fonctionnaires dans une mare.

On lisait dans les journaux :

Le nouveau préfet de X..., parti par le *Jules Favre*, vient de dégringoler dans un champ de luzerne, — on espère qu'il ne se sera rien cassé.

Après un voyage mouvementé, le secrétaire général de l'intérieur est arrivé au fond d'un puits.

Il apporte des nouvelles de la dernière importance.

L'aérostat est un souvenir de gaieté de ce singulier temps où le cocasse se mêlait au terrible, où les ballons faisaient rire pendant que les bombes faisaient pleurer.

I. LECIAIR

(Sera continué.)

pelle Anita, c'est une belle fille blonde, tous les acteurs sont toujours les artistes que vous savez. Quant à Pompondor, c'est comme jadis M. Barretti, toujours irrésistible, Copoul II.

Les maris lyonnais n'ont qu'à bien se tenir!!! Ainsi, c'est convenu, Petitpatapon ne prend pas les maris lyonnais en traître, — s'il leur arrive malheur à cause de M. Pompondor, ce ne sera pas faute d'avoir été avertis.

Vrai, nous plaçons M. Barretti d'avoir reçu un semblable payé.

Après le spectacle, le reporter du Gaulois est allé aux Deux-Monlès, le café anglais d'ici, qui regorgeait de souneurs et de soupuses. Il y est tombé au milieu d'un de ces décimètres dont les grands fabricants d'unis et de façonnés sont les sardanapales à dix francs par tête. Là, une jolie fille à l'air naïf, entendant prononcer le nom de Capoul, lui demanda : Capoul, qui est-ce ?

A cette demande incroyable de la première femme qu'il rencontre ne connaissant pas Capoul, Petitpatapon embrasse cette naïve enfant, au risque, ajoute-t-il, de se brouiller avec le haut commerce de la rue du Puits-Gaillot!

Ah! messieurs, les grands fabricants d'unis et de façonnés, vous organisez des Décimètres dont vous êtes les Sardanapales à dix francs par tête, vous fréquentez des jolies filles à l'air naïf qui ne connaissent pas Capoul!

Eh bien, tout le boulevard Montmartre le saura, et Petitpatapon, au risque de se brouiller avec le haut commerce de la rue du Puits-Gaillot, embrassera vos naïves enfants.

Et ce sera bien fait, grands fabricants d'unis et de façonnés de la rue du Puits-Gaillot, cela vous apprendra à être des Sardanapales à dix francs par tête!

Alors, nous regrettons moins que l'inauguration solennelle de l'Exposition ait été reportée au 16 juin.

Jamais les discours de M. Teisserenc du Bord et du citoyen Burod n'auraient été aussi amusants, aussi intéressants, aussi ruisselants d'ironisme que les articles de nos confrères parisiens qui ne nous en voudront pas de les plaisanter un peu; mais leurs informations sont vraiment trop drôles et elles nous ont fait passer quelques moments de franche gaieté dont nous les remercions bien sincèrement.

A. M.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Question des écoles, question Andrieux, voilà les deux grosses affaires qui depuis quelques jours ont fait dépenser pas mal d'encre et de papier aux journaux de Lyon, de Paris et des départements.

Voyages à Versailles, d'apêches, arrêtés, préfectoraux, commissions, rien n'y manque et le champ est largement ouvert aux discussions.

D'autant plus qu'à propos des congréganistes et de M. Andrieux les controverses religieuses arrivent naturellement sur le tapis et si on sait quand une discussion religieuse commence on ne sait pas quand elle finit.

Pour nous, le principe n'est pas douteux, incontestablement, d'après le simple bon sens et la vulgaire logique, l'instruction publique, l'instruction donnée par l'Etat doit être exclusivement laïque, attendu qu'il n'y a pas d'orthographe catholique, d'arithmétique protestante ou de géométrie juive.

La laïcité n'implique pas de haine, d'antipathie ou d'agression contre telle ou telle opinion religieuse; celles-ci demeurent entièrement libres, mais il ne faut pas les loger là où il n'y a pas place pour elles.

L'école n'est pas l'église, la synagogue ou le temple, de même que le temple, la synagogue ou l'église ne sont pas l'école.

Cela nous semble assez facile à comprendre sans qu'il soit besoin d'insister davantage.

Mais il ne s'agit pas pour le moment du principe, principe qui court de fortes chances de tomber à l'eau avec une majorité comme celle de Versailles.

La question des écoles lyonnaises se trouve assise entre deux chaises ou plutôt entre deux lois : une loi qu'on va défaire et une loi qu'on va faire.

Que demandait dans ces circonstances le Conseil municipal? Simplement qu'on maintint le statu quo jusqu'à la nouvelle loi qu'il s'engageait à exécuter.

Il n'y avait dans cette prétention rien de bien méchant ni de bien subversif.

Mais le Préfet du Rhône en a jugé autrement : il a rendu un arrêté, nommé une Commission dont un membre refuse déjà de faire partie, et tout cela, dit on, malgré l'avis contraire du gouvernement.

Si la chose est vraie, il nous semble que la détermination du Préfet est singulièrement hâtive et son zèle excessif. Voilà de la poigne hors de propos. Il est toujours maladroit de se montrer plus royaliste que le roi et plus impérial que son patron.

Pas de chance, d'ailleurs, cette semaine, le Conseil municipal.

On vient de supprimer paraît-il, du budget de la ville, les 50,000 francs de subvention que s'allouait l'administration à raison de 3 600 francs par adjoint, de 1,800 francs par officier d'état-civil et de quatre ou cinq cents francs par conseiller municipal.

Cette fois, nous ne pouvons qu'opiner du bonnet. — Les fonctions municipales doivent être gratuites et de par la loi et de par l'équité, il ne faut pas qu'elles dégènerent en profession ou en métier.

Si encore ces messieurs faisaient toujours de l'excellent besogne, on se résignerait à ne pas trop regretter quelques distributions de jetons de présence; mais comment ne pas hausser les épaules jusque pardessus les cheveux devant des opérations comme celle de l'acquisition de la maison Vèpres du passage Coudere, ci : 750,000 fr.

Sept cent cinquante mille francs, vous entendez bien, alors que depuis de longs mois les habitants de la place des Célestins tendent les bras vers la salle Henri IV en s'écriant : Reconstituez nous notre malheureux théâtre, ramenez un peu de vie et d'animation dans notre quartier désolé qui se transforme en désert!

Sept cent cinquante mille francs pour élargir le passage Coudere où il ne passe plus personne, c'est vraiment une idée cocasse et qui ne vaut pas cent sous par séance ni même deux francs cinquante.

Passons à M. Andrieux. Le télégraphe nous annonce que M. Andrieux vient de faire remettre sa démission entre les mains de M. Dufaure par l'intermédiaire de M. Leroyer.

M. Andrieux avait à se reprocher quelques incartades avant le 4 septembre : ces incartades, il les a rachetées par un courage exceptionnel, en exposant plusieurs fois sa vie pour sauver sinon la vie, du moins la liberté des autres.

Aujourd'hui, on le révoque ou peu s'en faut, et les gens qui poussaient à sa révocation sont ceux-là mêmes qui étaient les premiers à exalter son énergie et son courage.

Pourquoi? Parce qu'à cette époque, ces gens là avaient peur, et qu'aujourd'hui ils n'ont plus peur.

Décidément, la couardise est une triste et misérable chose.

Pouah!

L'ouverture de l'Exposition a été un peu faible, sinon comme résultat pécuniaire, du moins comme résultat produit.

Cinq mille francs de recettes sont un joli denier pour ce qu'il y avait à voir dimanche dernier, et les visiteurs ont dû regarder souvent avec les yeux de la foi.

Malgré cette première impression, à laquelle le public s'attendait du reste, il ne faut pas conclure à « l'insuccès colossal » dont les journalistes parisiens qualifient peu charitablement cette exposition à laquelle il manque quinze ou vingt jours d'installation définitive.

Seulement, que l'administration se hâte, se presse, se boucule : nous ne voyons pas assez d'ouvriers dans ces charpentes inachevées; cette tourbillière de travailleurs décriée avec complaisance par les journaux spéciaux nous semble un peu clairsemée, et il faut faire des prodiges d'activité ailleurs que sur le papier.

Nous avons soutenu de tout temps cette vaste entreprise qui avait le mérite de sortir des limbes du patronage officiel, qui était d'autant plus intéressante qu'elle émanait de l'initiative privée; nous l'avons défendue contre bien des préventions, des oppositions, des hostilités, des partis pris, et nous la soutenons encore, et nous la croyons née viable et nous avons toujours confiance en son succès.

Mais que de leur côté les organisateurs apportent au parachèvement de leur œuvre une ardeur égale à celle dont ils ont entouré sa naissance, qu'ils ne se découragent pas au moment de toucher au but, et qu'ils ne fassent pas mentir ceux qui comme nous ont dit et répété avec la foi du charbonnier : l'Exposition se fera!

H. PÉRIÉ.

LA BOITE AUX LETTRES

DU DUC D'ANMALE.

L'empressement avec lequel le duc d'Anmale a répondu à la massive indiscrète du marquis Frauchie, touchant la grave question du drap blanc, a mis l'eau à la bouche de tous les gens qui avaient quelques questions à adresser aux députés de l'Oise.

Depuis huit jours, la boîte du patron de M. Bacher ne desmptit pas. et nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de dépeupiler avec eux une partie de ce courrier :

Monseigneur, Vous excusez un pauvre diable de la hardiesse qui le porte à vous écrire.

Je ne me permetrais certainement pas cet excès d'audace si je n'y étais poussé par la misère épouvantable.

Mais ma famille ayant eu l'occasion de rendre au service à la vôtre, je ne doute pas que ce souvenir vous engage à me tendre quelques secours.

Votre très humble serviteur, Judas Deutz (cousin de Simon).

Saint Tropez.

Mon cher collègue,

Nous sommes très embarrassés l'un et l'autre pour prononcer notre discours de réception à l'Académie. Il serait cependant temps de nous décider.

Voulez-vous que nous fassions la chose en collaboration?

Si cela peut vous être agréable, je ferai l'éloge de la dynastie d'Orléans, pourvu que vous m'en promettiez un ministère lorsque vous serez au pouvoir.

Je tiens à faire le tour complet : la République l'empire, l'orléanisme, il ne me restera plus que la légitimité, et j'espère bien y arriver avant la fin de mes jours.

Votre dévoué collègue, Emile Ollivier.

Monsieur le duc,

J'ai un goût prononcé pour l'état militaire : les épaulettes, le sabre le pantalon rouge, tout cela exerce sur moi un prestige et une séduction irrésistibles.

Seulement, ce qui m'ennuie, ce sont les commencements du métier que je trouve un peu durs.

Je voudrais arriver du coup au grade de capitaine.

La facilité avec laquelle vos neveux ont atteint ce grade me fait espérer que si vous vouliez bien vous intéresser à moi et me donner une petite recommandation pour le général de Cissey, — l'affaire serait enlevée haut la main.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur, etc. Robert Lefaible, Ex-officier d'état-major de la garde nationale.

Le sieur Aumale (duc d') est invité à passer dans la huitaine au 35e bureau d'enregistrement, guichet n. 3, pour acquiescer les droits auxquels a donné lieu l'acte de cession des biens de Louis Philippe à ses enfants : — lesquels droits n'ont jamais été acquittés.

Le présent avis donné pour éviter des poursuites. Le R. ceveur, Signé; Illisible.

Altesse,

Vous n'avez pas oublié sans doute que le testament du duc de Bourbon contenait un legs d'un million de francs au profit des soldats survivants de l'armée de Condé.

Malgré d'incessantes réclamations, ce legs n'a jamais été acquitté et aujourd'hui on attend encore l'exécution de cette et use testamentaire.

En proie à la plus douloureuse infortune, dans l'impossibilité de travailler vu mon grand âge (102 ans) j'ai pensé que votre Altesse ne refuserait pas vingt francs à l'homme auquel elle doit un million de capital, sans compter les intérêts.

Le dernier débris de l'armée de Condé.

Monseigneur,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur une invention récente pour laquelle nous avons obtenu plusieurs brevets, et qui ne saurait manquer de vous intéresser au plus haut point.

Il s'agit d'un nouveau système d'espagnolettes qui non seulement ferment hermétiquement les croisées les plus rebelles, mais encore offrent assez de solidité pour qu'on puisse y suspendre facilement les corps les plus lourds.

Dans l'espoir d'être favorisé de vos commandes pour votre château de Chantilly, nous vous présentons nos plus respectueuses salutations.

Feuchères et Cie.

Nous attendons avec impatience la réponse du duc d'Anmale à chacune de ces lettres; mais il n'est pas certain que son Altesse consente à les laisser publier dans les journaux.

EVANGILE SELON ST-MARC (Girardin)

In illo tempore dixit Thiersus mulieribus suis que sunt :

- 1) Domina Thiersus, presidentis Reipublice propria uxor;
- 2) Domina Domna hujus pulchra soror;
- 3) Et denique dominella Jacobus-Mardus, hujus ordinarius pictor;

Dixit, dico, Thiersus mulieribus suis : « Amen, amen, dico vobis, ego sum Homo situationis; dixi olim, in urbi Bédosa, — fiat Reipublica! — et Reipublica fuit; et Reipublica in secula seculorum durabit, quia Reipublica est, — repeto, — governamentum quod nos minimum divisat.

Dixi : « Reipublica est governamentum quod nos minimum divisat. »

Hoc proba :

In Reipublica Henricus Quintus nihil est; Orleani principes nihil sunt; infam Bonaparti, idem; otiosi communardi, idem; Reipublica est omnia; — or, ego Reipublicam personifico, donc, ego sum omnia et populum francesum divisat non volo quia si illum divisabam ille nominaret me :

« Parvulissimus communis divisor. »

O, scite, mulieres, quantum ridiculum timo. Hoc est veridicum, ego sum parvulissimus et tamen ego sum magnus et sanctus Hilarius (Barthelemy) meus propheta est :

Sum parvulus et etiam sum magnus; — hoc semblat bizarrum et enim hoc est comprehensibilissimum;

« Comparo :

« Stelle que in firmamento lucent immensimè sunt et tamen hec stelle, oculis turbæ, microscopi-

ce apparescent; — et bone! — similiter ego, populo profano nabotum semblo quia superassimo profano vulgus flamboy. »

Hoc est quod erat demonstrandum.

Amen, amen, dico vobis, caræ mulieres.

France a natio ad ma ingratisissima est!

Quam, — per exemplum, — les traités de commerce, denonciant volo, France a natio sottisorum agonisat me... (dixi : traités de commerce, in lingua francesa, quia hoc est minimum difficile in lingua latina dicendum.)

France a natio s'imagnat, — hoc scio, — ego coracissimus protectionnistus unicum esse quia Anzini minorum possessor sum et quia pro-verbis dixi :

« Anzini Anzini fricat. »

O dolor! patria mea similes turpitudines credit! Credit! venio justament et inconsciamenter pronuncare verbum quod omnem justificationem meam constituit.

En effet; credit (cum calembourdo) est precisement veritabilis ratio pro qua protectionnistus sum;

France oberatissima est; Ego super omnia desidero, illam celeriter deoberare sed timeo minimum frequentes empruntos finire per facere Gallia suum creditum perdere;

Emprunt, scabrosi et dangerousi sunt; impotus pretero;

Una lex contra ebrietatem a Camera versailles votata fuit; désormais pochardini unam grossam amendam pagabunt; ista amendæ Tresoro multum argentum donarent, sed donec liber-ehangus vinorum exportationem favorisabit, pocas France a numerabit ivrognos, et rarissimæ, par suite, erunt am n'as; au contraire, quam francesi vini non potabunt magis super terram etrangeram cascaderæ, amendæ frequentissimæ erunt, — et voilà pourquoi protectionnistus sum — per purum patriotismum — tout simplement.

Amen, am n dico adhuc vobis, o mulieres, non solum France a pro michi ingrati, sed etiam me quoniam sunt :

Quam mea cara dominella Jacquemardus quæ meam faciem cum tanto chico paxit, suum tablotum in S'ions placere bene eu vue, voluit, jury picuræ difficultates fecit; or hoc invenio non solumementer mesquum sed etiam ineptum; evidendum est, en effet, que nihil mondo non potest impedire sim bien en vue, puisque luettas porto!

Sic dixit Thiersus; et quom' bayettam suam tellaræ terminatum habuit, mulieres quæ usque ad finem omnia aures fuerunt, pensæ et revoas a partementa respectiva pede lento peterunt.

A. MEN.

THEATRES

Grand-Théâtre. — La Chatte blanche a poussé son premier miaulement samedi dernier, devant une affluente de public aussi nombreuse que s'il s'était agi d'entendre un grand chanteur ou d'applaudir la Patti.

M. Boulet doit être content des Lyonnais. Puisse-t-ils éprouver la même satisfaction à l'égard de l'œuvre considérable dont les vingt quatre tableaux se déroulent chaque soir devant ses yeux.

Nous nous rappelons avoir vu il y a quelques mois déjà, une caricature du Journal amusant, représentant un provincial et sa femme en arrêt devant les ruines des Tuileries. Le provincial auquel sa femme reprochait sans doute son infidélité en face des murs incendiés du Palais, s'écriait : Eh bien, vrai, ça ne m'épate pas!

La Chatte blanche nous a produit le même effet, elle ne nous a pas épates.

Comme féerie, cette nouveauté qui a eu quatre cents représentations à Paris, ne nous a paru supérieure ni au Pied-de-Mouton ni à Peau-d'Ange, que nous avons tous vus à Lyon, il y a quelque huit ou dix ans.

Certainement, il y a des décors brillants, comme le palais des Bijoux, la ville Joyeuse ou l'épithèse; les tableaux et le ballet des Oiseaux, ainsi que le ballet du 3e acte sont très-remarquables; les costumes sont d'une fraîcheur irréprochable, — mais puisque féerie il y a, nous trouvons que la Chatte blanche manque de trucs, de surprises, de ces transformations subites et instantanées, la joie des enfants et la satisfaction des parents.

La pièce est généralement bien jouée; MM. Alexandre, Lagrenay, Jean-Paul et Mlle Lyon sont pleins d'entrain. Quant à Mlle Moutalou, qui est toujours une fort belle personne, et dont les costumes sont aussi riches que les formes, nous doutons qu'elle chante avec autant de chien, — ce doit être le mot can-acré, — que Thérèse, quoiqu'elle apporte dans son rôle beaucoup de ro-deur et de bonne humeur.

Le personnel du ballet est suffisant, mais c'est dehors de Mlle Rosery, premier sujet, dont nous nous plaignons à reconnaître la légèreté et la grâce, nous ne voyons rien de particulièrement remarquable, pas même la petite Marie Rat, dont le pas pourrait être supprimé sans inconvénient, — attendu que sans méconnaître la bonne volonté de cette jeune ballerine, nous ne la trouvons pas du tout extraordinaire, et le petit Bob de l'Alcazar est avec ses frères autrement surprenant.

Nous passerons sur l'orchestre qui est absolument insupportable.

Maintenant, en voilà pour trois mois... s'il plaît au public de goûter pendant 90 soirées le plaisir d'assister à la lutte gigantesque de la fée des Bruyères contre la fée Violente, avec le concours de Petitpatapon, Matapa, Migonnet, Bouff-laballe & Cie.

Nous le souhaitons pour M. Boulet qui a trouvé là une occasion légitime de gagner de l'argent, en exhibant ses décors et les jambes de ses danseuses, — mais nous ne pouvons admettre que le directeur subventionné ait pu céder bénévolement le seul théâtre de Lyon pour y représenter trois mois durant le seul et même spectacle, alors que par suite de la fermeture de la plupart des théâtres de Paris, nous aurions pu voir défilés successivement sur notre scène les artistes des Français, du Gymnase, du Vaudeville, de l'Opéra-Comique et de l'Opéra.

Gymnase. — Rabagas. Une pièce mal charpentée, mal écrite, sans intérêt, une intrigue excessivement compliquée et souvent inutilement gâblée, des scènes d'une longueur démesurée dont le dialogue

est languissant, tel est Rabagas au point de vue dramatique et littéraire, à l'exception de quelques rares passages où l'on peut reconnaître la touche de l'auteur des *Bons Villageois*.

Au point de vue politique nous comprenons difficilement tout le tapage qu'on a fait autour de cet ouvrage, — tapage qui seul a pu empêcher de tomber dès leur première représentation les 5 actes de M. Sardou.

S'il y avait dans Rabagas, — partie politique — autre chose que des tirades ou des lieux communs ayant entraîné partout, si M. Sardou avait fait de son héros un personnage à peu près vraisemblable, nous admettrions parfaitement que les partis vinssent l'applaudir ou le siffler. Mais tout ce que M. Sardou met dans la bouche de Rabagas ou de ses compères,

nous l'avons lu et relu dans tous les journaux, sous toutes les formes et même sous une forme plus amusante.

Aussi, avons-nous peine à concevoir tant de bruit et nous supposons difficilement que les conservateurs adoptent comme leur le prince de Monaco, tandis que les républicains se donnent un mal de tous les diables à répudier Rabagas.

Nous ignorons si M. Sardou, en écrivant sa comédie, a eu réellement un but politique; dans tous les cas il y a peu réussi au point de vue de l'art, et Rabagas n'est pas plus une satire que les charges grossières tracées sur les murs par les gamins ne sont des caricatures.

S'il a voulu tirer un coup de pistolet, son arme a fait long feu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Rabagas est seulement un succès de curiosité, et rien autre.

A ce titre, la pièce est à voir. La première représentation, grâce aux interruptions des siffleurs et des applaudisseurs a fini naturellement très tard et peu s'en est fallu que l'avant-dernier acte ne pût s'achever, à cause du bruit.

Sans doute, les soirées suivantes seront plus calmes. Il faut le souhaiter pour les artistes réunis du Gymnase qui ont réellement fait des frais de costumes et de mise en scène pour monter Rabagas et pour lesquels une interdiction de l'autorité serait très fâcheuse.

L'interprétation est satisfaisante: M. Luco s'est efforcé de bien jouer Rabagas, rôle de comédie en dehors de son emploi. MM. Montel et Pascal sont très

bons, M. Chevalier et Mme Philis, convenables, et Mlle Genin a montré beaucoup d'intelligence dans sa création d'Eva Bloutat.

Quant à M. Bandois, il a composé d'une façon remarquable le personnage du prince de Monaco, auquel il a su donner par son talent beaucoup de relief et de vérité.

Et maintenant laissez jouer Rabagas, ça ne fait pas de bien, mais c'est assez médiocre et insignifiant pour ne pas faire grand mal.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
l'Administrateur-gérant, A. ALRIGY
LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

Maison T. RIVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon
BRONZES ET BRONZES COMPOSITION
Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de salle à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, Lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Garde-cendre, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pincés, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires

A REMETTRE pour se retirer des affaires un commerce de Laines à broder, broderie et tapisserie en gros et détail. — S'adresser rue St-Pierre, 27, au 1er.

ON DEMANDE DES PENSIONNAIRES dans une habitation située en Dauphiné, vie et soins de famille, excellente nourriture, des magnifiques, beaux ombrages, vue superbe. — On se charge des excursions dans les plus beaux sites de la localité. S'adresser pour traiter à M^{me} Constance Bell, maison Du Buisson, à Claix par Grenoble, (Isère).

LA GRANDE MAISON DE
CHAPPELLERIE
de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'Été et de l'Exposition, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et outils. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.

LÉON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien
Soleil agent de la Machine à coudre
POLLACK, SCHMIDT & C^o
garantie 225 fr.
35 ans
25 Guides pour toutes espèces de Travaux
LA SILENCIEUSE
30, RUE DE RICHELIEU, 30
En face la fontaine Mollère, à Paris

A VEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR J. G. POPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentier commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, ramollit les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

L'ELIXIR PURGATIF
A LA RÉSINE PURE DE SCAMMONEE
Est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les Purgatifs. — Dépôts, Phie Perret, r. du Griffon, 1, Phie Vial, r. Bourbon, Besson et Vichot, aux Brotteaux, Deleuvre, Croix-Rousse, et Phie Lardet, place des Jacobins.

ANTI-ÉPILEPTIQUE GOMMET
Le seul remède reconnu efficace pour guérir l'épilepsie (haut-mal) mal caduc.
DÉPÔT GÉNÉRAL, pharmacie MÉJAT, rue Vaubecour, 26
On trouve à la même pharmacie l'Élixir Gomet, le meilleur purgatif et dépuratif connu.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciaticque, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^o, à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^o.

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Neveux

GRAND BOULLON PARISIEN
(Perrache - Tavern)
29, COURS DU MIDI, 29
A côté du grand hôtel Michel et en face la brasserie Georges
Ce restaurant, unique dans son genre, est organisé d'après le système des meilleurs établissements de bouillon de Paris.
Confort et bon marché
Vastes salles et Terrasse

VIENT DE PARAÎTRE
L'ALBUM THIMONNIER
Recueil de Dessins à fils continus pour tous les systèmes de Machines à coudre et à broder; piqués grandeur d'exécution sur papier spécial. — 48 Dessins par an. — Prix, 36 francs.
S'adresser, pour les abonnements, au Directeur de la publication, JULES DALLY, 14, rue Dubois (affranchir).

PRIX à FIGARO PRIX
FIXE à FIGARO FIXE
GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie en tous genres. cours de Brosses, 14 (Guillotière).

MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3^e le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Roussé. Chez Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abbonet, pharmacien, cours Morand, 12.

SAISON 1872 - XXI. ANNÉE
BOUQUÉRON-LES-BAINS
PRÈS GRENOBLE (Isère), route de la Grande-Chartreuse
Hydrothérapie, Bains de vapeur térébinthinés en étuves-salons dernier perfectionnement. — Bains à l'eau de bourgeons frais de sapins. — Etablissement modeste; vue magnifique; eaux de source fraîches et pures. — Prix très-modérés. — Omnibus spécial place Grenette, à Grenoble. Fiacres et voitures de place conduisant les voyageurs de la gare à Bouqueron au prix de 4 fr. et 5 fr. — Pour les renseignements, écrire franco au Directeur de Bouqueron-les-Bains.

ELIXIRS PUY
Préparés par DECHENAU, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépuré le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quelqu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Élixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que: bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarrasse des glaires bilieuses, etc.
L'Élixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace de virus.
Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 54; M^{me} VILLOU herbore, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix: 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

Mme CHRÉTIEU
De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections — Mme Chrétieu compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

Pharmacie des Célestins
DÉPÔT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.
ENTREPÔT GÉNÉRAL de toutes les EAUX MINÉRALES françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5.

DENTISTES AMÉRICAINS
Rue de Lyon, 32

AU GRAND BALLON
RESTAURANT Salles et Salons de famille, Jardins, Tomes Jeux de Boules.
Rue de la Quarantaine, 14

SOMMIERS-MODÈLES
LAURENT
17, quai St-Antoine — Fque DE LITS EN FER — 6, quai Tilsitt (Album-Tarif franco.)

UN EXPOSANT DE PARIS inventeur de plusieurs objets de nécessité première figurant à l'exposition de Lyon, demande un associé ou intéressé pouvant disposer de 8 à 10,000 francs. — Affaire sérieuse offrant de réels et grands bénéfices. — S'adresser à M. FOURNIER, directeur de la Publicité lyonnaise, 14, rue Confort.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEB EL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — Prix: 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Charblanc et Cie, Aroud et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon, r. de Lyon, Chevalier, pharmacien, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharm.-droguistes, pl. des Jacobins, 1.

HERNIÉS Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, PLUS DE BANDAGES. — Par M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, à Lyon, quai de la Charité, 4.

Insecticide Vicat
Les Cafards, sur les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arctes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures. L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris, 123, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaut et chez tous les épiciers.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 54, LYON
DYSSENTERIE LA Poudre américaine de PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dysenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 2 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infallible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix: 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

EAU MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, cholera, etc., etc.
EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

POUR GUÉRIR sûrement et sans danger les maladies contagieuses, rien de pareil au TOPIQUE-FABRE. — Envoyer 10 francs à M. Fabre-Volpelière, rue de Bonne, 8, Grenoble.

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA
FARINE MEXICAINE
DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO
De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un Phthisique, de s'écrier: Il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE: Dieu, à côté du mal, a placé le remède; il ne s'agissait que de le trouver et de l'employer. Cette noble tâche était dévolue à el Doctor Benito del Rio. — La FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérison qui se comptent par milliers, ou plutôt qui ne se comptent plus; son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.
La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Seize; ARMANDY, ph., cours de Brosses (Guillotière); J. DENAUD & C^o, ph.-drog., rue de la Charité, 52; ROUSSET & BADIÉU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue St-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PERROUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier; M. BLANCHON-MOULIN négociant et chez DUCHER, pharm., à St-Chamond; M. MOURET, drog. Vienne.